CHARTRE DE PROJET

Projet : Développement d'un logiciel de gestion pour UNITRAF

Objectifs du projet :

* Développer un logiciel de gestion complet pour améliorer l'efficacité de l'entreprise UNITRAF dans la gestion de la clientèle, les livraisons, facturation, comptabilité et le suivi des règlements.
* Mettre en place une solution de gestion personnalisée pour répondre aux besoins spécifiques de l'entreprise.
* Optimiser les processus de travail en simplifiant les tâches administratives et en automatisant certaines opérations.
* Faciliter la prise de décision en fournissant des rapports et des indicateurs de performance clairs et précis.

Livrables du projet :

* Un logiciel de gestion complet comprenant les fonctionnalités de gestion de la clientèle, des commandes, des factures, de la comptabilité et des paiements.
* Des rapports et des indicateurs de performance pour faciliter la prise de décision.
* Une documentation technique complète pour faciliter l'installation et la maintenance du logiciel.
* Une formation pour les utilisateurs afin de garantir une utilisation optimale du logiciel.

Responsabilités :

* Le client (UNITRAF) est responsable de fournir les informations nécessaires pour le développement du logiciel, ainsi que de la validation de la conformité du logiciel aux spécifications.
* Le fournisseur (nom de l'entreprise ou du consultant) est responsable de la conception, du développement, des tests, de la documentation technique, de la formation et de la maintenance du logiciel.

Planning :

* Le projet commencera le [date de début] et se terminera le [date de fin].
* Le planning détaillé sera fourni en début de projet et sera régulièrement mis à jour en fonction de l'avancement du projet.

Budget :

* Le budget total pour le projet est de [montant total du budget].
* Les coûts seront répartis de la manière suivante : [détail des coûts].
* Toute dépense supplémentaire devra faire l'objet d'une demande de validation auprès du client.

Risques :

* Risque de retard dû à des imprévus techniques.
* Risque de non-validation du logiciel par le client.
* Risque de dépassement du budget initial.

Communication :

* Des réunions régulières seront organisées entre le client et le fournisseur pour discuter de l'avancement du projet et pour résoudre les éventuels problèmes rencontrés.
* Un rapport d'avancement sera fourni régulièrement au client pour l'informer de l'avancement du projet.
* Tout changement majeur dans le planning, le budget ou les spécifications du projet devra être validé par le client.

Validation :

* Le client validera la conformité du logiciel aux spécifications à la fin du projet.

En signant cette charte de projet, le client et le fournisseur s'engagent à respecter les termes et conditions énoncés ci-dessus.

Nom et signature du client :

Nom et signature du fournisseur